



# Falaises du Cap de Carteret



## Situation

Sur la côte ouest du Cotentin, face aux îles anglo-normandes, la station balnéaire de Barneville-Carteret se situe à 37 km au sud-ouest de Cherbourg et à 26 km à l'ouest de Valognes. Les falaises du cap se trouvent à l'ouest du port de Carteret.

### Typologie

Site pittoresque

### Commune concernée

Barneville-Carteret

### Surface

6 ha

### Date de classement

Arrêté du 2 janvier 1942



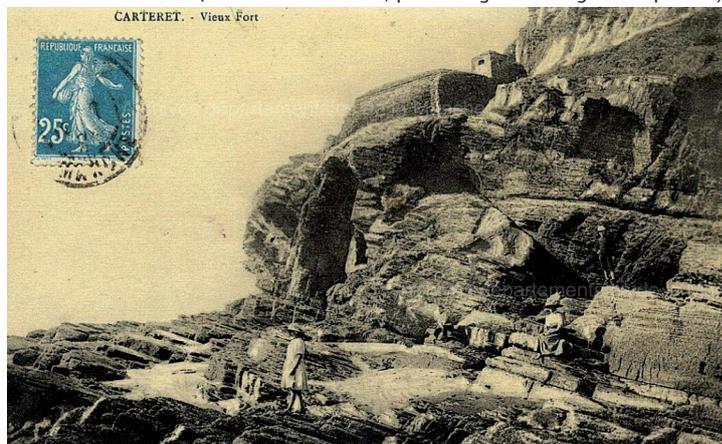
Les falaises et la grotte du Petit Puits

DREAL/P. Gallineau

## Histoire

L'origine des deux bourgs de Carteret et de Barneville<sup>1</sup> remonte au XI<sup>e</sup> siècle. A l'abri du cap, promontoire rocheux de schiste et de grès cambrien, le havre de la Gerfleur est un port naturel d'échouage. Face aux îles anglo-normandes, les hauteurs sont un lieu d'observation unique permettant, par beau temps, des vues lointaines vers le grand large, Jersey, les Ecréhous et Sercq. Pour lutter contre la contrebande entre les îles et le continent, un chemin douanier est tracé à mi-pente de la falaise au XVII<sup>e</sup> siècle. Le petit port connaît, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un

véritable essor avec le développement du commerce maritime. En 1745, pour protéger l'entrée du havre et le mouillage devant le cap, on construit, à son extrémité occidentale, une plateforme d'artillerie avec ses bâtiments annexes (casernement, poste de guet et magasins à poudre).



Archives de la Manche

Les falaises et le vieux fort au début du XX<sup>e</sup> siècle

<sup>1</sup> Barneville-sur-mer et Carteret fusionnent en 1965 pour donner naissance à Barneville-Carteret

Cette batterie fait partie d'un système défensif de la presqu'île du Cotentin. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la mode des bains de mer, Barneville-Carteret devient une station balnéaire très prisée. Le sentier qui surplombe de superbes falaises devient un lieu de promenade apprécié et fréquenté. En 1937, la commission départementale des monuments naturels et des sites demande le classement des falaises en même temps que ceux de la Roche Biard (voir site 50020) et de la vieille église (voir site 50019). Les raisons invoquées sont : « depuis longtemps déjà, tous les guides ont signalés la beauté, le pittoresque de ces trois points du littoral et leur valeur artistique ». Les falaises du cap de Carteret sont classées parmi les sites en janvier 1942, depuis le pied des falaises jusqu'au sentier des douaniers.



DREAL/P. Galineau

*Les falaises et l'estran vus de la terrasse d'artillerie*

## Le site

Le cap de Carteret marque la limite entre la Côte des havres (au sud) et celle plus rocheuse de la Hague (au nord) dont il est séparé par les dunes perchées de Baubigny-Hatainville (voir site 50022). Le sentier des douaniers offre toujours une promenade magnifique de 2,5 km aller-retour. Il s'ouvre à l'extrémité de la route de la corniche, qui domine une petite plage abritée par

le cap, puis chemine et ondule à flanc de falaise à travers une végétation de broussailles et d'arbustes rabougris. A la pointe sud-est, en travers de la pente, un muret de schiste, couronné de pierres en épis, marque la limite des landes autrefois pâturées. Un passage étroit entre deux potilles ouvre la voie vers une lande sèche où éclatent, selon les saisons, l'or des ajoncs ou le pourpre des bruyères. Au-dessus du sentier, les rochers érodés dressent leurs masses formidables tandis qu'en dessous, la falaise déchiquetée plonge ses rochers bruns, ourlés d'écume, dans le vert émeraude de la mer. Sculptées par les vagues, les roches se découpent en petites criques, trous et grottes que la mer en se retirant pose sur la blondeur du sable. Une bifurcation conduit jusqu'à l'ancienne batterie toujours gardée par sa guérite d'entrée. Les vieux bâtiments (inscrits MH en 1926), partiellement écroulés, sont adossés à la falaise. De la terrasse, la vue est superbe sur l'horizon marin, Jersey et les Ecréhous et, à marée basse, sur l'immense estran sableux qui s'étend au pied du massif dunaire de Baubigny-Hatainville. Surplombant la batterie, le phare (bâti en 1870) s'élève à 84 m au-dessus du niveau de la mer. Le sentier contourne la pointe ouest vers la vieille église.



DREAL/P. Galineau

*La terrasse d'artillerie et l'estran à marée basse*

Un autre muret identique au premier barre la pente. De là, la vue est à couper le souffle : la Manche s'étend à perte de vue vers le nord ; l'estran, encore mouillé du reflux de la mer, miroite au soleil devant le paysage insolite du massif dunaire, vierge de toute occupation humaine. Avant de descendre vers cette immensité, le sentier passe devant les ruines romantiques de l'église Saint-Germain posée au bord du vide. Pour les promeneurs plus curieux, le retour peut s'effectuer par la grève (en surveillant la marée) à travers les roches inclinées, fissurées et sculptées par le vent et la mer. L'on y découvre un paysage surprenant de grottes et de criques tel le trou du serpent, grotte légendaire où Saint Germain terrassa un dragon.



DREAL/P. Galineau

*Les falaises vues depuis l'estran*

## Devenir du site

Depuis les années 1980, les modes de gestion traditionnels du cap ont disparus (pâturage des animaux) entraînant le développement des fourrés qui ont fermé et banalisé le milieu. Avec une importante fréquentation touristique, notamment aux abords du phare, le cap était sur le déclin. Le Conseil Général de la Manche, propriétaire de 18 hectares depuis 1988, a inscrit le Cap de

Carteret parmi les Espaces Naturels Sensibles du Département. Il en a confié la gestion au Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SYMEL) qui y mène des travaux de restauration et d'entretien du milieu. Le site classé est également compris dans un Site d'Intérêt Communautaire du réseau Natura 2000 « Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel ».